



www.fiveauction.fr



www.parisud.com

VENTE DE VEHICULES UTILITAIRES, SOCIETE, DERIV VP ET DE TOURISME.

Après Location Longue Durée, Liquidations Judiciaires, leasing, crédit et divers.

Expositions : Lundi de 9h à 11h
Vente en l'état – Paiement comptant

C O N D I T I O N S D E V E N T E

FRAIS DE VENTE :

Vente Volontaire : 14.40 % ttc + Frais de dossier 250.00 TTC

Vente Judiciaire : 14.40% ttc

Aucune enchère ne sera prise sans plaquette.

- ❖ Prendre un numéro (une plaquette) à la caisse contre une caution de **1000 euros en carte bleue ou 1000 euros en espèces (Pas de chèque).**
- ❖ Les véhicules non réglés intégralement le vendredi à 16h00 seront remis en vente, dès le lundi sans autre formalité. **Pour toute annulation ou non-paiement du véhicule, la caution restera acquise à Parisud Enchères.**
- ❖ Pas de délivrance des véhicules non roulants et/ou poids lourds le lundi jour de vente.
- ❖ Au moment du paiement, il vous sera demandé la copie du permis de conduire et/ou de la pièce d'identité.

M O Y E N S D E P A I E M E N T

- ❖ Espèces 1000 € maximum (montant total des factures de la vente avec frais inclus)
- ❖ Chèque de banque
- ❖ Carte Bleue

Un seul mode de paiement est accepté

Le véhicule est sous la responsabilité de l'acquéreur dès l'adjudication prononcée. Pour tout véhicule **réglé mais non retiré** avant le vendredi, des frais de parking seront facturés, 12€ par véhicule et par jour et 25 € vente de Poids lourds TP . PSE décline toute responsabilité, en cas de dégradation ou vol survenu sur un véhicule non retiré.

E X P O R T A T I O N

Seuls les véhicules de société ou signalant « TVA EXPORT » sont concernés.
(Indication sur la liste).

- Le véhicule doit **obligatoirement** être exporté dans les **30 jours suivant la vente**.
- Frais de dossier « TVA EXPORT » : 73 euros TTC, déduit du remboursement TVA.
- Aucun remboursement de TVA ne pourra intervenir au delà de **trois mois**.

❖ **A destination de pays tiers (hors Communauté Européenne) :**

Art. 262, I 1 et 2 du Code Général des Impôts, vise les livraisons de biens expédiés ou transportés en dehors de la CE. Elles sont exonérées de TVA lorsqu'un acheteur n'est pas résidant français.

Pièces à fournir :

- ✓ EX1 original visé par la douane
- ✓ Copie du bordereau d'adjudication
- ✓ La procuration originale légalisée
- ✓ Photocopie pièce d'identité
- ✓ Photocopie de la carte grise établie dans le pays d'exportation
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire

❖ **A destination de pays intracommunautaires :**

L'acheteur devra fournir son n° intracommunautaire et l'attestation de franchise si il y a lieu, le jour de la vente pour un règlement Hors Taxe.

QUELQUES CONSEILS

❖ HOMOLOGATION :

L'homologation N1 d'un véhicule particulier en tant qu'utilitaire offrant les avantages fiscaux suivants :

- Exonération de tvs (taxe sur les véhicules de société)
- Pas de malus écologique
- Totalité du loyer déductible quand le véhicule est loué par une société

Pour les véhicules de société avec PV BIS et banquette arrière (anciennement 2 places), une attestation de conformité vous sera fournie afin d'immatriculer votre véhicule en 5 places et VP, sans frais ni formalités. (préciser sur la liste)

❖ EXPOSITIONS :

Moment essentiel de la vente aux enchères, elle vous permet de former votre opinion et d'acheter en pleine connaissance de cause.

❖ CONTROLE TECHNIQUE :

Lire attentivement le rapport du contrôle technique apposé sur le pare-brise et relevez le n° de passage du véhicule qui vous intéresse.

❖ CARTE GRISE ET DOUBLE DE CLES :

Pour les doubles de clés et les carnets d'entretien : « ceux-ci vous seront remis s'ils nous ont été fournis. A défaut, aucune réclamation ne sera admise à l'encontre de PSE ou de son requérant »

Enchères en direct via www.interencheres-live.com

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à PARISUD ENCHERES tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. PARISUD ENCHERES se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez [SVV et SCP], si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de +3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60% TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de +20 EUR HT par véhicule** (soit +24 EUR TTC par véhicule).
- Pour les **lots et véhicules judiciaires, pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge PARISUD ENCHERES de toute responsabilité concernant l'envoi.

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com

PARISUD ENCHERES n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez PARISUD ENCHERES, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de +3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60% TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de +20 EUR hors taxes par véhicule** (soit +24 EUR TTC par véhicule)
- Pour les **lots et véhicules judiciaires, pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge PARISUD ENCHERES de toute responsabilité concernant l'envoi.